Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 035-213503352-20260410-TH_DCM_2026_37-DE

COMMUNE DE THOURIE 35134

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 10 avril 2026 à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Daniel BORDIER, Maire de la commune.

Date de convocation
3 avril 2026

Nombre de conseillers
En exercice 15
Présents 14
Excusés 1
Votants 15

Membres présents : M. Daniel BORDIER, Mme Amandine BELLAY, M Julien CHENARD, M Cédric DANIEL, Mme Marie-Christine HERVOCHON, Mme Nadine LAINE, M Pierre LAURENT, M Anthony LEBRETON Mme Isabelle LEBRETON, M Edmond LEVEQUE, M Anthony MOUTEL, Mme Anne PAUL, Mme Elodie PETITJEAN et M Benjamin PRUNIER

Membres absents excusés : Mme Aline GIACALONE donne pouvoir à M Julien CHENARD

Membres absents : sans objet

Mme Anne PAUL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

N° 2026-37
Subvention au centre social Mazette

Mazette gére les centres de loisirs de Retiers, Coësmes/Le Theil, Marcillé-Robert et Essé. Le centre de Loisirs de Thourie a été fermé au 31-12-2024 pour manque d'effectifs stables.

La participation des communes pour la journée enfant est fixée à 10.64 € pour toutes les communes du territoire et à 7.65 € pour la commune de Retiers sur le centre de Loisirs de Retiers.
La demande de subvention pour 2026 est basée sur la fréquentation par les Thourisiens de tous les centres de Loisirs du territoire sur 2025. Cela représente 582.94 Journées enfants à un tarif fixé à 10.64 € / journée enfant soit 6 202.59 €

Malgré les demandes ré itérées d'un tarif homogène pour l'ensemble des communes, le conseil collégial de Mazette continue d'appliquer les tarifs différenciés.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents par vote à main levée :
- Décide d'appliquer un tarif de 7.65 € / journée enfant
- Accepte le versement d'une subvention de 4 459.49 €
- Inscrit les crédits correspondants au BP2026

Pour copie conforme,
Le Maire

MAIRIE DE THOURIE 35134 (I. et V.)